Le snefcca

SYNDICAT NATIONAL DES ENTREPRISES DU FROID, DES ÉQUIPEMENTS DE CUISINES PROFESSIONNELLES & DU CONDITIONNEMENT DE L'AIR

LES INFOS DU SNEFCCA

Formation n°2024/03 - Avril 2024

Devenez juré d'examen des titres professionnels

La formation professionnelle pour les adultes en reconversion est dispensée au travers des AFPA, des GRETA ou autres organismes de formation. Lors des sessions d'examens pour les diplômes ou titres professionnels de nos métiers, les établissements de formation font appel à des Professionnels pour être membre « juré ».

RAPPEL : un examen pour un titre professionnel peut être annulé s'il n'y a pas 2 jurés professionnels présents le jour de l'examen !

Si nous n'avons pas de représentant dans ces instances, les Pouvoirs publics désignent un professionnel d'un métier proche (ex : électricien ou plombier). Et donc, ne vous étonnez pas si les candidats reçus ne sont pas à la hauteur de vos attentes, en matière de compétences !

Pour devenir juré

Pour être Juré, il faut être répertorié par la DREETS (Directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités).

Vous devez pouvoir justifier d'au moins trois années d'expérience dans le

métier visé par le titre et ne pas avoir quitté votre fonction depuis plus de cinq ans.

Cette habilitation est de portée nationale. Elle peut être renouvelée à l'expiration du titre, sous condition de respect des critères cités précédemment.

Pour en savoir plus : http://www.jurytitreprofessionnel.fr/

Comment s'inscrire ?

1.Aller sur le site de sa DREETS à partir de https://dreets.gouv.fr/
2.Une fois sur la DREETS de votre région, taper la recherche « juré ».
Le site de votre DREETS propose des formulaires dédiés, par département. Et vous indique à quelle unité départementale de la DREETS le renvoyer.
Attention, il faut remplir un dossier par titre et préciser les départements que vous voulez couvrir.
3.Vous aurez à faire un « stage d'information » de ½ journée (souvent dans un centre AFPA).

La durée de validation est adossée à la date de fin du titre (tous les 3 ou 5 ans, actuellement 2023).

Fichiers en téléchargement :

Devenir Juré des titres pros : (https://snefcca.com/Data/downloads/Article/3390414335_603_devenir-jure-titres-pro.pdf)